

Vente de chocolats

Règles du jeu

Aujourd'hui, tu as reçu le catalogue de chocolat et le Bon de Commande Client : tu es donc prêt pour débiter le concours de ventes de chocolats !

Le but :

Être l'un des 3 meilleurs vendeurs de ta catégorie !
Un cadeau t'est réservé si tu es parmi les heureux gagnants.

Comment ça va se passer ?

Tu peux vendre des chocolats à qui tu le souhaites : famille, amis, voisins, qu'ils soient du club ou pas dans la mesure des gestes barrières !

1. Ton client choisit dans le catalogue les produits qu'il souhaite.
2. Tu remplis un Bon de Commande Client avec sa commande.
3. Tu gardes ce bon de commande précieusement (ils t'aideront lors de la répartition)

Il est nécessaire de faire un Bon de Commande Client pour chacun de tes clients, il faudra donc penser à l'imprimer en plusieurs exemplaires.

4. Puis tu passes au client suivant en reprenant à l'étape 1.
5. Une fois que tu auras vendu le maximum de chocolats, tu devras cumuler toutes tes commandes et remplir le Formulaire de Commande en ligne accessible sur le site internet du club etbalma.com.

Le Formulaire de Commande en ligne devra être rempli, avec toutes tes commandes, **avant le samedi 27 novembre à 12h IMPÉRATIVEMENT.**

Pense à bien garder tes Bons de Commande Client individuels pour assurer la distribution de tes chocolats à leur réception.

La livraison des chocolats se fera le lundi 13 décembre au Club-House.
Un mail te sera envoyé pour venir la récupérer.

Si tu as une question, n'hésite pas à contacter Axel au 07.60.59.73.71 ou par mail : responsable.sportif@etbalma.com

Bonne chance !

Jeff de Bruges
NATURELLEMENT CHOCOLAT

